

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE
LES SUJETS PROSPECTIFS

Domaine – L'organisation de la vie à l'École	Fiche n°17
Sujet – Faut-il, et si oui comment, améliorer la qualité de vie des élèves à l'École ?	
Mots clés associés au sujet : <i>bâtiments scolaires ; rythmes scolaires ; cantine ; hygiène et sécurité ; engagement des élèves</i>	

1. Définition du sujet

La notion de qualité de vie des élèves est une notion à fois très concrète et multiforme. Interrogé sur ce thème un élève évoquerait sans doute une multitude de points hétérogènes qui vont de la gentillesse des enseignants à la qualité de la nourriture de la cantine en passant par l'hygiène dans les toilettes, les loisirs et les périodes de récréation. Les critères étant mal définis, ils n'entrent pas dans la gamme des indicateurs . L'école est rarement jugée sur ce type de critères qui s'effacent devant ceux plus classiques traduisant la réussite ou l'échec des élèves. Pourtant on ne manquera pas d'argumenter sur le fait que la performance scolaire a toute chance d'être meilleure si les élèves, les enseignants et les personnels trouvent dans l'École des conditions de travail et de vie agréables et stimulantes.

2. Etat des lieux

On peut distinguer 4 grands domaines se rattachant à la qualité de vie

- **Les rythmes scolaires**

L'enseignement en France se caractérise par un nombre de jours de classe assez faible mais par une durée importante de la journée d'école alors que les études scientifiques conseillent plutôt, pour le bien des enfants, la continuité des jours d'école avec des horaires quotidiens peu chargés.

Le rythme traditionnel hebdomadaire dans le primaire (70% des écoles) est de 5 jours avec un arrêt des cours le mercredi toute la journée et le samedi après-midi. Dans 25% des écoles on pratique la semaine de 4 jours : pas de travail ni le mercredi ni le samedi, le temps «perdu » étant rattrapé sur les vacances.

Les horaires hebdomadaires de cours dans le secondaire sont à la fois lourds (25 heures en collège, 30 heures en enseignement général et 34 heures en enseignement professionnel) et souvent mal répartis. La réalisation des emplois du temps est ici compliquée par la question de l'occupation des salles et du stade, les *desiderata* des enseignants quant à leur emploi du temps personnel et le nombre d'options des élèves. Les tentatives de réduction d'horaires

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE
LES SUJETS PROSPECTIFS

hebdomadaires par l'Education nationale sont pour le moment toujours à l'état d'expérimentation.

- **Les établissements scolaires (architecture, hygiène et sécurité)**

L'architecture et l'organisation du cadre de vie jouent un rôle essentiel, mais longtemps négligé, dans le sentiment du « bien-être » ou de malaise de la communauté éducative. Les recherches sur l'architecture scolaire ont fait apparaître l'importance d'une part de maintenir des bâtiments sans dégradation, d'autre part d'aménager l'espace intérieur des établissements: place centrale donnée aux lieux qui accueillent les adultes, importance des parties vitrées pour assurer la transparence et l'ouverture, lieux de convivialité pour les élèves, lieux de rencontre parents/professeurs et élèves/professeurs.

Chaque établissement fait l'objet d'un contrôle annuel qui vérifie l'état des différentes installations, le chef d'établissement étant garant de la sécurité des biens et des personnes. L'observatoire national de la sécurité des établissements scolaire, créé en 1995, relève dans son dernier rapport les progrès à faire dans la prévention des accidents dans les classes de BEP et dans les stages de l'enseignement agricole. Il attire l'attention sur la sous-information des services académiques et des établissements concernant les précautions à prendre pour ceux qui sont situés dans des zones à risque majeur (séisme, inondation, etc).

Dans le cas de restructuration d'un établissement scolaire, il n'est pas rare d'associer les élèves à la réflexion: les nouveaux CDI, les salles de lecture, les foyers de lycéens, les équipements interactifs sont autant d'améliorations constatées dont les acteurs de la communauté éducative reconnaissent les bienfaits sur la qualité de vie.

De même, l'architecture nouvelle des internats constitue un contexte favorable à l'amélioration de la qualité de la vie des jeunes lycéens.

- **Les adultes qui peuvent améliorer la qualité de la vie**

L'existence, ou non, d'adultes à l'écoute des enfants et surtout des adolescents est un élément déterminant dans la qualité de la vie offerte aux élèves. Dans le primaire il existe des psychologues scolaires au sein des Réseaux d'aide spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Dans le second degré les élèves peuvent se tourner vers les conseillers d'orientation psychologues, rattachés aux CIO; les médecins; les infirmières et les assistantes sociales. Cependant l'affectation de ces personnels sur plusieurs établissements réduit leur accessibilité et c'est souvent un membre du personnel ouvrier ou administratif qui parce qu'il côtoie l'enfant quotidiennement est amené à jouer un rôle d'écoute et d'aide important.

« L'Heure de vie de classe » a été inscrite dans les emplois du temps de certains collèges. Les élèves et leur professeur principal se retrouvent régulièrement pour faire le point sur les questions et les problèmes qui apparaissent tout au long de l'année.

La restauration scolaire

La crise de la vache folle, l'augmentation des allergies alimentaires, le cri d'alarme des médecins sur l'obésité croissante des enfants ont amené les municipalités dont dépendent les cantines scolaires du premier degré à se pencher sur le problème de la qualité de repas, cuisinés pour 70% d'entre eux, dans l'école elle-même. Nombre d'élus se sont donc efforcés non seulement d'assurer la sécurité alimentaire mais aussi d'augmenter la qualité de l'approvisionnement et l'équilibre diététique. Pour éviter de répercuter le surcoût sur les familles les communes ont été amenées à augmenter les subventions.

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE
LES SUJETS PROSPECTIFS

Dans l'enseignement secondaire où le prix des repas est fixé par le conseil d'établissement sans principe de quotient familial le problème est d'abord celui de la non fréquentation des cantines.

L'éducation à la santé, inscrite dans les programmes, et les campagnes de prévention relèvent également de l'amélioration de la qualité de vie.

3. Questions à débattre

Quelle sélection opérer dans les questions de société pour éviter la surenchère des missions de l'École ? Faut-il tout expliquer aux élèves ?

Les évaluations prennent-elles en compte l'expérience des élèves dans leur appréciation de la qualité de la vie ? – Quels doivent être les critères d'une telle évaluation ?

L'engagement des élèves, à l'intérieur et à l'extérieur de l'École, est-il une composante de la qualité de vie ? (exemple : le dispositif « Envie d'agir »),

« L'heure de vie de classe » inscrite dans certains établissements, permet-elle d'assurer un contrôle suffisant de la qualité de la vie ?

Les régions pour les lycées, les départements pour les collèges et les communes pour les écoles doivent-elles prendre l'option de nouveaux bâtiments plus accueillants mais dont la construction est de 20% plus chère ?

Comment faire coïncider ce que l'on sait des temps de performance intellectuelle des élèves avec l'organisation des cours ?

Comment faire pour que l'équipe éducative puisse jouer un rôle de détection des difficultés psychologiques et orienter les élèves et leurs familles sur une prise en charge adaptée ?